



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Métiers de l'agriculture Dordogne

Publics concernés

- Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant exercer des activités agricoles en tant que chef d'entreprise
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- Le BP REA permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole nécessaire à l'installation en qualité de Jeune Agriculteur et ouvrant droit aux aides de l'Etat pour les personnes âgées d'au moins 18 ans et de moins de 40 ans au dépôt de la demande.
- Formation en Unités Capitalisables qui tient compte du projet professionnel et des acquis des candidats.

Niveau d'entrée et pré-requis

- Etre âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation.
- Etre titulaire d'un CAP ou BEP (agricole ou non) et 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur agricole ou 3 ans d'expérience professionnelle dans un autre secteur.

Modalité d'entrée

- Information collective et entretien, tests en matières générales et informatique, entretien individuel
- Justifier d'une année d'activité professionnelle avant l'entrée en formation

Modalités d'organisation

- Dates de formation en présentiel : Octobre 2021 à Juin 2022
- Dates de formation en FOAD : Octobre 2021 à Juin 2022
- Information collective : Septembre ou Octobre 2021
- Durée : De 70 heures à 1200 heures (920 h en centre et 280 h en entreprise)
- Pour la formation ouverte et à distance : 20% en auto-formation, 25% en pratique professionnelle et 70% en centre (1 journée/semaine de présentiel obligatoire) (individualisation du parcours suite à un entretien et à des tests .
- Rythme : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme
- Lieu : CFPPA de la Dordogne

Contenu de la formation 7 UC du BP REA = 7 blocs de compétences	Objectifs
C1 : Se situer en tant que professionnel	C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leur fondement, leur organisation
C2 : Piloter le système de production	C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements C22 : Gérer le travail
C3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions. Avec les systèmes suivants (un au choix) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maraîchage ▪ Polyculture élevage, ▪ Viticulture
C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique
C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C51 : Commercialiser un produit ou un service C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
UCARE C6 : Une UCARE au choix dans la liste proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformation des produits de l'exploitation ▪ Réaliser les opérations de l'atelier avicole ▪ Réaliser les opérations de gavage des palmipèdes à foie gras ▪ Réaliser les opérations de la production d'essaim ▪ Réaliser les opérations de vinification
UCARE C7 : Une UCARE au choix dans la liste proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les opérations des arbres fruitiers ▪ Mise en place d'un laboratoire ▪ Réaliser les opérations de l'atelier de méthanisation
Pratique professionnelle : Formation en entreprise agricole, durée à définir selon les parcours	

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle.
- Intervenants extérieurs, visites d'exploitations
- Stages individuels en entreprise
- Autoformation avec un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Laboratoire agroalimentaire, ruchers, exploitation des Chaulnes, Atelier agro-équipement
- Les locaux sont accessibles PMR

Modalités d'évaluation

- Formation de niveau 4
- Epreuves certificatives de type SPE (Situations Professionnelles d'évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Chaque bloc ou UC peut être acquis de manière indépendante

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation.

Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen. Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement et de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF (N° 94611) au CPF de transition professionnelle, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)
(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)



Equipe

Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Nombre de places ouvertes

Minimum : 12
Maximum : 20

Débouchés

Création, reprise d'entreprise agricole

Taux de réussite

100 %

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC

Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC

Contact : Natacha DUMAS

☎ 05.53.02.61.30

☎ 05.53.02.61.31

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Plan d'accès sur site internet